



## Seuil du Poitou 2050 : un quart de population en plus

En 2050, le territoire du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Seuil du Poitou gagnerait 80 800 habitants par rapport à 2013, soit un quart de population en plus, dans le prolongement des tendances démographiques récentes. Le territoire resterait attractif mais l'excédent migratoire fléchirait. Le solde naturel demeurerait positif, cependant le nombre de décès augmenterait plus rapidement que celui des naissances du fait du vieillissement des populations. Le Sud concentrant actuellement les trois quarts de la population du SCoT fournirait l'essentiel du gain démographique. Il bénéficierait d'excédents migratoire et naturel. La croissance dans le Nord serait freinée par un solde naturel négatif. Les échanges entre les deux territoires resteraient nombreux. Au Nord comme au Sud, le gain de population proviendrait majoritairement des 60 ans ou plus. En fin de période, les seniors seraient aussi nombreux que les moins de 20 ans dans l'ensemble du SCoT et le seraient plus dans la partie Nord.

Laurence Martin, Insee

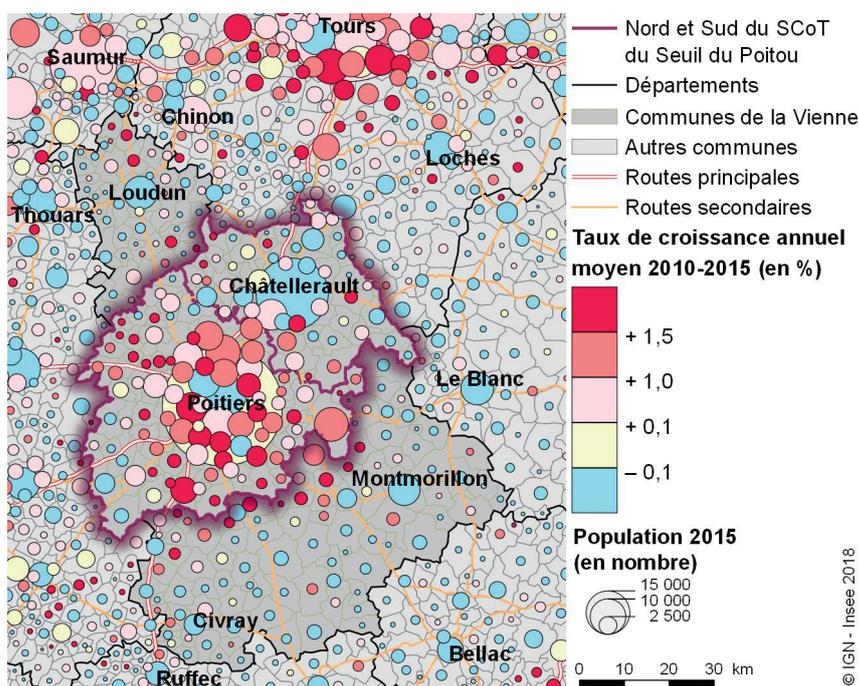
### 420 300 habitants à l'horizon 2050 dans le SCoT du Seuil du Poitou

Si les tendances démographiques constatées se confirmaient, la population du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Seuil du Poitou (*méthodologie*) augmenterait de 24 %, passant de 339 500 habitants en 2013 à 420 300 habitants en 2050. Ces 80 800 personnes supplémentaires représenteraient les quatre cinquièmes du gain de population de la Vienne (*figure 1*) conformément au poids du SCoT dans le département. La population du Seuil du Poitou croîtrait ainsi de 0,6 % par an en moyenne, comme dans le département et davantage qu'en Nouvelle-Aquitaine (+ 0,4 % par an).

La croissance de la population se décomposerait en deux phases : jusqu'en 2035, la population du Seuil du Poitou progresserait de 0,7 % par an, puis sa croissance serait deux fois moins rapide jusqu'en 2050 (*figure 2*). L'ensemble du SCoT n'évoluerait pas à la même cadence. Les contextes économiques différenciés du Nord et du Sud influent

### 1 Un périurbain dynamique autour de Poitiers

Évolution annuelle de population 2010-2015 par commune



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

sur la mécanique des migrations, sur l'attrait du territoire et sa démographie. Le Sud, où vivent en 2013 les trois quarts de la population, impulserait la croissance démographique du SCoT. Il gagnerait 79 000 habitants d'ici 2050, soit un accroissement annuel moyen de 0,7 %. Comme pour l'ensemble du SCoT, la progression y serait plus forte jusqu'en 2035 et serait ensuite deux fois moins rapide à l'horizon 2050. Avec une dynamique territoriale plus atone et une population plus âgée que celle du Sud, le Nord gagnerait 1 900 personnes d'ici 2050, soit +0,1 % par an en moyenne entre 2013 et 2050. Mais à l'inverse du SCoT et du Sud, ce rythme de croissance, quasi nul jusqu'en 2035, se maintiendrait doucement sur la fin de période.

Sur l'ensemble du territoire, les deux composantes de la croissance démographique - le solde naturel et le solde migratoire - seraient positives sur toute la période de projection. Cependant, leurs contributions respectives à l'évolution s'inverseraient : si le solde migratoire constitue le principal moteur de la croissance démographique du SCoT, l'apport du solde naturel lui serait supérieur à partir de 2020 (figure 3). En effet, le solde migratoire se réduirait de façon continue, avec des départs qui augmenteraient plus vite que les arrivées : entre 2013 et 2050, ces dernières passeraient de 15 000 à 16 000 entrants annuels et les départs annuels de 14 000 à 16 000. Huit migrations (arrivées ou départs) sur dix concerneraient le Sud. Plus du tiers des migrants seraient âgés de 19 à 25 ans. Mais, au fil des années, la part des migrants de 60 ans ou plus augmenterait au détriment des autres classes d'âge. Pour sa part, le solde naturel progresserait jusqu'en 2030 avant de décroître. Ce fléchissement serait la conséquence d'une hausse du nombre de décès conjuguée à la stabilité du nombre de naissances.

### Cumul des excédents migratoire et naturel dans le Sud

Comme l'ensemble du SCoT, le Sud bénéficierait d'un solde migratoire positif, soutenu par un solde naturel qui deviendrait le moteur de l'augmentation de population dès 2020. La présence de Poitiers, encore capitale de l'ancienne région Poitou-Charentes en 2013, est au cœur de l'attrait du territoire Sud. Une économie tournée vers le tertiaire, plus marquée que dans la moyenne des aires urbaines du référentiel (méthodologie), et un taux de chômage plus faible à tous les âges contribuent à son attractivité. Les jeunes de 18 à 30 ans représenteraient près de 6 migrants sur 10, aussi bien chez les entrants que chez les sortants. Le pic des arrivées concernerait les personnes de 18 ans (1 entrant sur 10) alors que les départs seraient les plus nombreux chez les 19 à 25 ans (4 partants sur 10). Le pôle universitaire expliquerait une partie des arrivées et des départs échelonnés suivant la durée des

## 2 Croissance freinée dans le Sud et frémissement dans le Nord du SCoT, à long terme

Population du SCoT du Seuil du Poitou aux horizons 2035 et 2050 et taux de croissance annuels moyens 2013-2035 et 2035-2050

	Population (en nombre)		Taux de croissance annuel moyen (en %)	
	2013	2035	2013-2035	2035-2050
Zone Nord	84 200	84 900	0,0	0,1
Zone Sud	255 300	311 200	0,9	0,5
<b>Ensemble du SCoT</b>	<b>339 500</b>	<b>396 100</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>

Note : les nombres étant arrondis, leur somme peut différer de la somme totale.  
Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

différents cursus et influencerait en partie la provenance des arrivants. Si les tendances migratoires observées se poursuivaient, plus du tiers de ces derniers seraient originaires des départements limitrophes à la Vienne ou de la Charente-Maritime (figure 4). Quant à ceux qui quitteraient le Sud, ils s'orienteraient en premier lieu vers les départements limitrophes et la Charente-Maritime (3 départs sur 10) mais leurs destinations seraient plus variées. L'Île-de-France et les départements de la Gironde et de la Loire-Atlantique seraient également privilégiés pour, probablement, poursuivre des études, rechercher ou occuper un emploi.

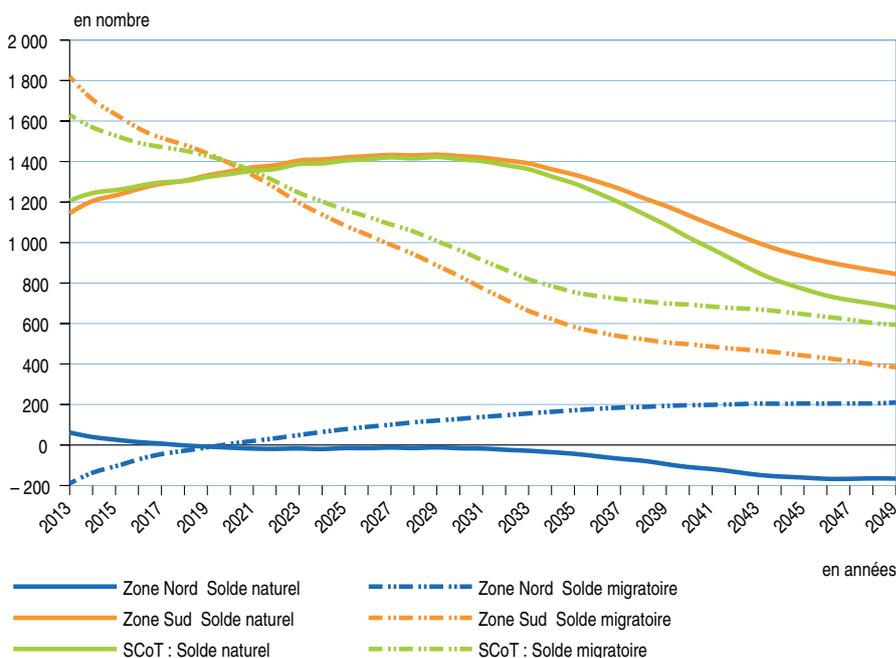
### Dans le Nord : un excédent migratoire dès 2020

Contrairement à la zone Sud, un déficit migratoire s'observerait dans le Nord jusqu'en 2020. Malgré un positionnement de choix entre Poitiers et Tours via l'autoroute A10, les années de crise laissent

un chômage plus intense sur l'aire urbaine de Châtelleraut que dans la moyenne de celles du référentiel, mais aussi une volonté de reconversion industrielle de l'automobile vers l'aéronautique et une tendance à l'amélioration du taux de chômage dans la zone d'emploi de Châtelleraut. Après 2020, l'attractivité pourrait se redresser, le solde migratoire deviendrait positif et serait le seul moteur de la croissance démographique. La progression de l'emploi tertiaire sur les dernières décennies pourrait aussi contribuer à l'attractivité. *A contrario* du Sud, aux âges des études et de l'entrée dans la vie active, entre 18 et 25 ans, les départs seraient les plus nombreux, avec un pic pour les jeunes âgés de 18 et de 20 ans. Près du tiers des sortants seraient âgés de 18 à 25 ans. Dans le sens inverse, cette tranche d'âge pèserait pour un quart des entrants dans la zone. Les 30 à 44 ans et moins de 15 ans, composant éventuellement des familles, compteraient pour 20 % chacun dans les arrivées. Les

## 3 Croisement de tendances à compter de 2020

Évolution du solde naturel et du solde migratoire des zones Nord et Sud du SCoT du Seuil du Poitou



Note : les données résultent d'un lissage par moyenne mobile d'ordre 3 pour les années 2014 et 2048 et d'ordre 5 pour les années 2015 à 2047. Le solde naturel calculé dans Omphale diffère du solde naturel traditionnel (naissances - décès) : il intègre en particulier les effets du calage.

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

échanges de la zone Nord s'effectueraient essentiellement avec les départements limitrophes, en particulier l'Indre-et-Loire (13 % des entrants, 11 % des sortants).

### Au jeu des migrations, un vase communicant entre le Nord et le Sud

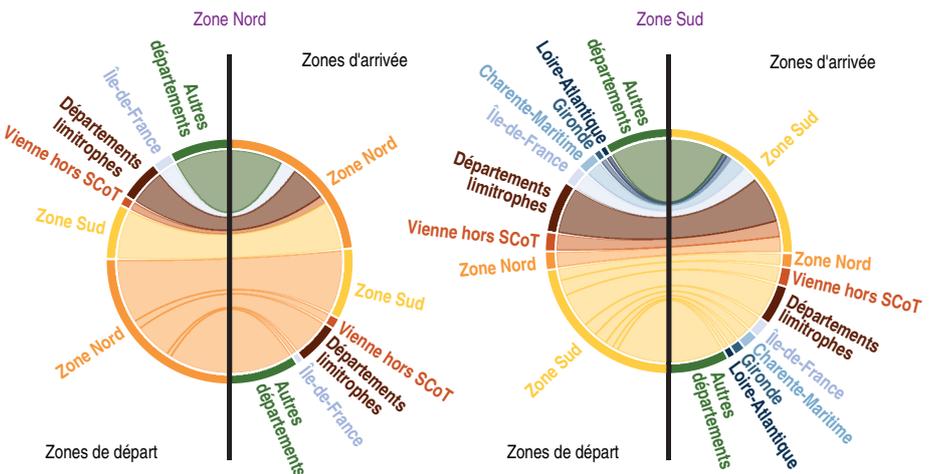
Les échanges migratoires entre le Nord et le Sud du SCoT seraient, eux aussi, nombreux. Chaque année, sur la période de projection, environ 2 000 personnes déménageraient d'une zone à l'autre avec deux personnes quittant le Sud pour le Nord et trois faisant le chemin inverse. Cette circulation entre les deux territoires impacterait principalement le Nord : un tiers de l'ensemble des mobilités du Nord s'effectue avec le Sud alors que moins de 10 % des mobilités du Sud se font avec le Nord. Comme pour les échanges avec les autres départements, les jeunes âgés de 19 à 25 ans seraient les plus nombreux à déménager du Nord vers le Sud et représenteraient près de 30 % des migrants. Dans le sens inverse, les 30 à 44 ans et les moins de 15 ans représenteraient la moitié du flux du Sud vers le Nord, probablement en grande partie des familles qui chercheraient à s'installer entre les pôles d'emploi de Poitiers et de Châtellerault.

### Fort impact du vieillissement dans le Sud

Dans le Sud, grâce à une population plus jeune que dans le Nord (figure 5), le nombre de naissances resterait supérieur à celui des décès. Toutefois, les nombreuses arrivées de jeunes autour de la vingtaine n'impacteraient pas pleinement les naissances : d'une part, une partie des femmes aux âges les plus féconds auraient leurs enfants après avoir quitté le territoire ; d'autre part, la première maternité est souvent plus tardive du fait des études plus longues. Or, dans le Sud, la part des diplômés du supérieur comme celle des cadres est plus élevée que celles du référentiel. Alors que

## 4 Échanges de bon voisinage

Échanges migratoires en provenance et à destination des zones Sud et Nord du SCoT du Seuil du Poitou en 2013



Lecture : le diagramme de gauche / droite schématise les échanges entre le Nord / Sud du SCoT du Seuil du Poitou et le reste de la France. Le pourtour du cercle représente les zones de départ (sur la gauche) et d'arrivée (sur la droite). Une même zone est matérialisée par une seule et même couleur. La longueur des arcs est proportionnelle au volume de migrants. Les tailles des deux diagrammes ne sont pas proportionnelles : 11 000 personnes partent du Sud du SCoT vers le reste de la France, 2 700 personnes partent du Nord du SCoT vers le reste de la France.

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

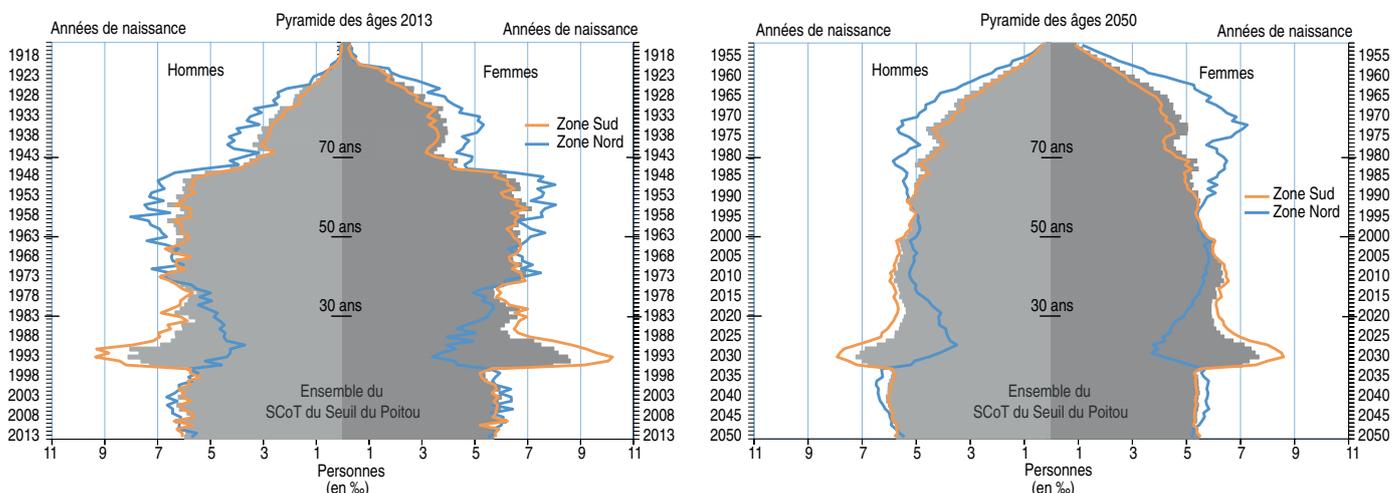
le nombre moyen d'enfants par femme est de 2,0 en France, il serait de 1,7 enfant sur toute la période de projection pour le Sud. À terme, en proportion, toutes les classes d'âge diminueraient au profit de celle des 60 ans ou plus. Entre arrivées de personnes aux âges de la retraite et vieillissement de la population déjà présente sur le territoire, le nombre des 60 ans ou plus augmenterait de 65 % entre 2013 et 2050 et en conséquence celui des décès croîtrait. En 2013, le Sud compte 0,7 personne de 65 ans ou plus pour 1 jeune de moins de 20 ans. Ce nombre passerait à 0,9 senior pour 1 jeune en 2035 et serait égal à 1 en 2050.

Dans le Nord, le solde naturel ne soutiendrait pas la croissance démographique puisqu'il serait quasiment nul jusqu'en 2030 puis deviendrait négatif. Avec une population déjà

âgée, le nombre de décès resterait assez stable jusqu'en 2030. Par la suite, il augmenterait, sous l'effet des générations du baby boom arrivant aux âges élevés, alors que la part de la population âgée se stabiliserait. Le nombre de naissances diminuerait jusqu'en 2020 puis serait relativement stable jusqu'en 2050. Le nombre moyen d'enfants par femme serait supérieur dans le Nord et atteindrait 2,3 enfants. La forte dominante industrielle pourrait expliquer en partie ces spécificités démographiques. D'une part, l'espérance de vie, notamment chez les ouvriers, est inférieure à celle des cadres. D'autre part, les emplois qualifiés dans l'industrie sont souvent liés à des études courtes par la voie professionnelle (BEP, CAP). Les femmes ayant suivi ces formations ont aussi en général plus d'enfants que les autres. Comme dans le Sud, la part des

## 5 Le Nord resterait plus âgé en 2050 malgré un fort vieillissement dans le Sud

Pyramide des âges 2013 et 2050 pour le SCoT du Seuil du Poitou et les zones Nord et Sud



Note : Les zones grisées donnent l'empreinte de la pyramide des âges de la population du SCoT du Seuil du Poitou pour les années 2013 et 2050. Les courbes orange et bleue présentent la physionomie des pyramides des zones Sud et Nord du SCoT. Afin d'être comparable, la population est ramenée à 1 000 individus pour chacun des territoires.

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

60 ans ou plus augmenterait au détriment de celle des autres classes d'âge. Entre 2013 et 2050, leur nombre progresserait de 31 %. En 2013, le Nord compte 0,9 personne de 65 ans ou plus pour 1 jeune de moins de 20 ans. Ce nombre passerait à 1,4 senior pour 1 jeune en 2035 et n'évoluerait plus jusqu'en 2050.

Le vieillissement de la population du SCoT en 2050 par rapport à 2013 se produirait sur les deux parties du territoire. La part des 60 ans ou plus atteindrait 28 % dans le Sud et 37 % dans le Nord en 2050, respectivement + 6 points et + 8 points par rapport à 2013.

Au regard des hypothèses du modèle de projection, la dynamique démographique observée sur la période récente se poursuivrait jusqu'en 2050. Cependant, différents phénomènes récents, comme la position à construire de Poitiers dans le nouvel ensemble régional suite à la réforme territoriale ou la mise en fonctionnement de la ligne à grande vitesse Tours - Bordeaux pourraient modifier l'attrait du territoire et le profil des migrants à l'horizon 2050. ■

## Méthodologie

### SCoT du Seuil du Poitou

Pour cette étude, le SCoT du Seuil du Poitou est divisé en deux secteurs de projections. La partie Nord du SCoT est composée de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut. La partie Sud regroupe la communauté de communes du Haut-Poitou, celle des Vallées du Clain et la communauté urbaine de Grand Poitiers.

### Référentiel d'aires urbaines

Un référentiel regroupant six aires urbaines permet de relativiser les caractéristiques économiques spécifiques du territoire. Il comprend les aires urbaines d'Angers, Angoulême, La Rochelle, Limoges, Pau et Tours, choisies pour leur proximité géographique d'une part et pour les similarités aux aires urbaines de Poitiers et de Châtelleraut d'autre part (population, présence d'université, éloignement à la capitale régionale).

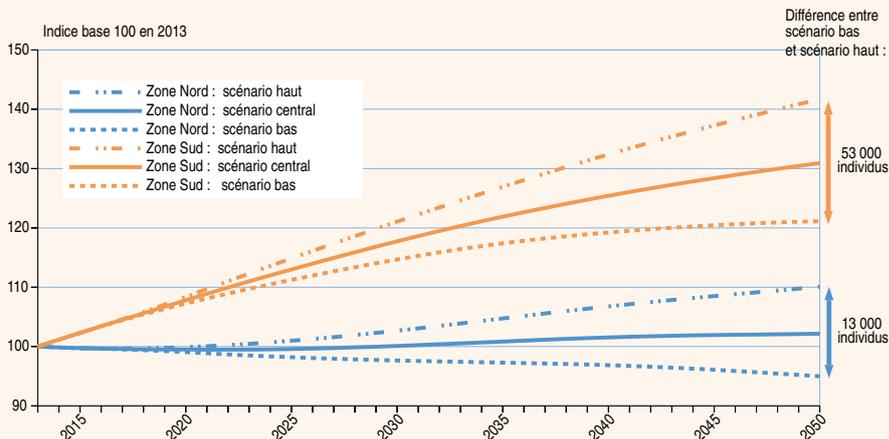
## Source

### Omphale

Les projections de population 2013-2050 présentées ici découlent des projections France et des projections Nouvelle-Aquitaine diffusées par l'Insee en juin 2017 (*pour en savoir plus*). Le modèle Omphale permet de réaliser des projections sur des territoires en projetant d'année en année les pyramides des âges. Les évolutions de la population par sexe et âge reposent sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger), ces dernières étant désormais observées sur un pas annuel. Les projections de population prolongent les tendances passées en matière de migrations selon les mouvements observés entre 2012 et 2013, de fécondité et de mortalité selon les naissances et décès constatés entre 2011 et 2015. Ces hypothèses d'évolution sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique. Le scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : solde migratoire de la France avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale (à l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013). Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes (*figure 6*).

## 6 SCoT du Seuil du Poitou en 2050 : un gain compris entre 49 700 et 115 000 habitants

Évolution projetée de population à l'horizon 2050 des zones Nord et Sud du SCoT du Seuil du Poitou selon 3 scénarios



Source : Insee, Omphale 2017

Le scénario population haute se veut optimiste : une fécondité et un gain d'espérance de vie en hausse, un solde migratoire avec l'étranger de + 120 000 par an. Il conduirait à une augmentation de la population du SCoT du Seuil du Poitou de 115 000 habitants entre 2013 et 2050. Le scénario population basse se veut au contraire pessimiste : fécondité et gain d'espérance de vie en baisse et un solde migratoire avec l'étranger de + 20 000 par an. Selon ce scénario, la population du SCoT n'augmenterait que de 49 700 habitants entre 2013 et 2050. Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

D'autres scénarios, basés sur des hypothèses d'attractivité du territoire, feront l'objet d'un Insee Dossier à paraître en 2018.

Insee Nouvelle-Aquitaine  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :  
Anne Maurellet

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2492-6876  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- Borély J., Diaz L., Pradines N., « Seuil du Poitou, une cohésion en construction », *Insee Poitou-Charentes, Décimal* n° 326, juin 2013.
- Galinier C., « À l'horizon 2050, 900 000 séniors en plus en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 43, juin 2017.
- Garçon N., « La Vienne à grands traits », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 14, mars 2016.

